

VOIE MUNICIPALE



Numéro 4

Septembre 2010

■■■■■ VIE MUNICIPALE ■■■■■

Mot du maire

C'est vraiment génial de pouvoir m'adresser directement à vous via notre publication bimestrielle. Nous regardons actuellement les moyens nous permettant d'améliorer la qualité de son impression.

D'autre part, contrairement à ce qu'on dit souvent, plus ça change et plus ça s'améliore. Votre Conseil met tous les efforts afin de garder notre plus grande autonomie de gestion des affaires publiques tout en s'assurant d'une meilleure qualité de vie pour nous tous, et ce, sans endettement. Petit à petit et pas à pas, ça devrait nous mener loin... Nous gardons aussi un œil très attentif sur le dossier de la douane de Morse's Line.

Bonne rentrée scolaire à tous les élèves et étudiants de chez nous.



Réal Pelletier, maire.

Maire suppléant

Le maire suppléant pour la période de juillet 2010 à décembre 2010 est madame Marielle Cartier, conseillère au siège #3. Madame Cartier est appréciée de tous pour son franc parlé et est membre du Conseil depuis 1997.

Pouvoirs du maire

Pour votre information, dans une municipalité comme la nôtre (moins de 5,000 habitants), la Loi prévoit certains pouvoirs au maire élu, soit :

- Représenter l'ensemble de la population de la municipalité;
- Siéger à titre de représentant de la municipalité à la MRC;
- Veiller au bon fonctionnement de la municipalité en collégialité avec les autres membres du Conseil;
- Droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur l'administration de la municipalité et sur le travail des fonctionnaires municipaux;
- Veiller à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés selon la Loi;
- Veiller à l'accomplissement fidèle et impartial des règlements et des résolutions;
- Communiquer au Conseil les informations et les recommandations qu'il croit convenables dans l'intérêt de la municipalité ou des habitants de son territoire;
- Signer les documents au nom de la municipalité;
- Présider les séances du Conseil et en assurer le décorum.

Don de trois génératrices



Dans son plan de support aux municipalités lors de situation d'urgence, Hydro-Québec a fait don de trois génératrices d'une puissance de 25 kW chacune à la municipalité de Saint-Armand. Elles seront installées sous peu aux emplacements suivants : une à la caserne des pompiers, une autre au Centre communautaire, et la dernière sur une unité mobile afin de venir en aide aux citoyens lors de panne majeure. Une sécurité accrue pour nous tous...

Votre numéro civique est-il bien visible?

L'article 23 du règlement municipal no. 77-07 (règlement de base en sécurité incendie) stipule que le numéro civique d'un immeuble doit toujours être visible de la voie publique. Veuillez donc vous assurer que le numéro de votre adresse soit présent et bien visible en tout temps. Il en va de votre propre sécurité ainsi que de tous les intervenants. Cette réglementation est sujette à une amende.

Les algues bleu-vert : de l'information aux bouts des doigts.

Le portail national de l'information gouvernementale présente une panoplie d'informations sur les algues bleu-vert dont:

- des stratégies concrètes de protection des plans d'eau :
<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>;
- les recommandations générales en matière de santé :
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-290-02W.pdf>.

Achat de poubelles

La municipalité a procédé à l'achat de 6 nouvelles poubelles, dont 2 pour le quai de l'arrondissement Philipsburg, et 4 autres pour le parc. Le Conseil favorise donc l'implication de tous afin de garder ces endroits propres, autant pour la jouissance des citoyens que pour nos visiteurs. Votre collaboration est vivement souhaitée.



Nouveau règlement pour les promoteurs en développement résidentiel

Adopté en juin dernier, le règlement 94-10 intitulé « Entente relative à des travaux municipaux » permettra à la municipalité d'exiger que tout promoteur immobilier respecte certaines normes quant à l'aménagement urbain du site de développement résidentiel. Le règlement est sur notre site internet.

Votre piscine est-elle sécuritaire?

Visiter notre site internet et vérifier à l'aide du lien suggéré si votre piscine respecte la nouvelle réglementation du gouvernement du Québec. Sélectionner la rubrique « Sécurité publique » dans la section « SERVICES & RÉGLEMENTATION » du menu de la page d'accueil.

Consultation sur les projets de règlements d'urbanisme

C'est le 4 août dernier au Centre communautaire que madame Nathalie Grimard, urbaniste et directrice adjointe du service de la gestion du territoire à la MRC de Brome-Missisquoi, a présenté les différents projets de règlements d'urbanisme pour notre municipalité. Toute la procédure avait déjà été réalisée en septembre 2009 mais avait été suspendue en raison des élections municipales. Le Conseil prendra connaissance des dernières suggestions et sera

prêt pour l'adoption des différents projets de règlements afférents lors d'une prochaine assemblée publique. Ces projets doivent être adoptés ultimement par la MRC. Toute l'information sur notre site internet.

Mandat donné à la SITE

Afin de coordonner les efforts des municipalités, le Conseil de Saint-Armand, tout comme ceux des autres municipalités avoisinantes, a mandaté la « **Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain** » (SITE) à procéder à la mise en œuvre d'un plan de développement de pistes cyclables permettant de boucler la « route verte » québécoise dans notre région et d'éventuellement offrir un circuit passant par la douane de Morse's Line vers les États-Unis. Pour plus d'information sur la SITE, consulter le site : <http://www.site-qc.com>.



Dossiers en cours



- Revitalisation des berges du lac Champlain;
- Transfert à la municipalité des chemins de « La Falaise »;
- Centre d'accueil touristique provincial à la douane de Saint-Armand/Philipsburg;
- Égouts pour le centre-ville.

■■■■■ VIE COMMUNAUTAIRE ■■■■■

Ouverture officielle de la « Station communautaire »



Le 11 septembre 2010 a été une journée remarquable à Saint-Armand. Une centaine de personnes ont participé à l'ouverture de la Station communautaire et au souper musical gratuit qui a suivi au Centre communautaire. La soirée s'est terminée par le spectacle « J'ai soif » de notre armandois et artiste Raoul Duguay à l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Félicitations pour les organisateurs et leurs partenaires. Une franche réussite...

Douanes de Morse's Line

Selon les derniers développements dans ce dossier, nous faisons face maintenant à une double problématique, soit la fermeture de la douane américaine, à laquelle s'est ajoutée la réduction des heures d'ouverture de la douane du côté canadien. Pour ce qui est de la fermeture du côté américain, les pourparlers vont bon train entre les différents paliers de gouvernements (municipal, provincial et fédéral). Le 25 septembre prochain aura lieu, aux États-Unis, une importante réunion à laquelle participera le député fédéral, le député provincial, le maire de Saint-Armand ainsi que des représentants de divers secteurs d'activités de la région.

Pour ce qui est de la réduction des heures d'ouverture de la douane du côté canadien – de 8h00 à 16h00 au lieu de 8h00 à 24h00 - les discussions sont en cours afin de former, d'ici peu, une délégation régionale pour faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral. Dossiers à suivre...

Concert « Chant des frontières » 2010



Le fameux spectacle de chorales sera présenté cette année le samedi 16 octobre à compter de 19h30 à l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Billet à 13.00\$ ou 2 billets pour 25.00\$. Le concert est gratuit pour les jeunes enfants. Un spectacle traditionnel que tous ne veulent plus manquer... Pour informations : Robert Trempe, 450.248.0958.

Visite de Michael Ignatieff, chef du Parti libéral du Canada

C'est vendredi le 27 août dernier que le maire de Saint-Armand a reçu la visite de monsieur Michael Ignatieff, chef du Parti libéral du Canada. À l'initiative de monsieur Denis Paradis, cette visite a permis à de nombreux citoyens de Saint-Armand et de la région de questionner le chef de l'opposition officielle à la Chambre des communes sur la pertinence de garder intact les heures d'ouverture de la douane de Morse's Line. Dans son allocution, monsieur Ignatieff semblait favoriser le statu quo dans ce dossier.



De gauche à droite : le maire de Saint-Armand, monsieur Réal Pelletier, monsieur Denis Paradis l'organisateur de cette rencontre et monsieur Michael Ignatieff, chef du Parti libéral du Canada. Photo prise à la douane de Morse's Line lors de l'entrevue télévisuelle de Radio-Canada.

Le maire de Saint-Armand ne lâche pas...

Le lendemain de cette visite (soit le samedi 28 août 2010), le maire de Saint-Armand, a rencontré le chef du Bloc Québécois, monsieur Gilles Duceppe, lors du méchoui organisé par le député fédéral de Brome-Missisquoi, monsieur Christian Ouellette. Lors de cette rencontre, Réal Pelletier a sensibilisé monsieur Duceppe à la problématique de la douane de Morse's Line. Notre maire déploie donc tous les efforts nécessaires afin que le dossier de la douane connaisse une conclusion positive.

Félicitations

Une lettre de félicitations a été envoyée par le Conseil à nos précieuses dames Francine Chabot, Marcelle Dalpé et Angéla Pelletier pour leur travail remarquable quant au réaménagement de la butte de fleurs du centre-ville. Bravo et un chaleureux merci mesdames.

La troisième édition du Salon des métiers d'art de Saint-Armand

Le Salon des métiers d'art effectue un retour des plus attendu en 2010 sous la gouverne du Carrefour culturel de Saint-Armand. Vous pourrez donc profiter de l'occasion pour acheter des cadeaux de Noël originaux et exclusifs tout en encourageant des artistes régionaux. Le Salon se tiendra du 26 au 28 novembre 2010 au Centre communautaire. Plus de détails au prochain numéro et bientôt sur <http://carrefoursculturels.com>

Nouveaux membres du Carrefour culturel de Saint-Armand

La présidente du Carrefour culturel de Saint-Armand, madame Ginette Lamoureux-Messier, est ravie de présenter à la population les deux nouveaux membres qui se sont joints à l'organisme. Ce sont messieurs Daniel Boucher, conseiller municipal, et Richard Tremblay nouveau résident de Saint-Armand. Beaucoup de pain sur la planche...

Cours de cardio-musculation (rappel)

Au Centre communautaire les mercredis de 18h45 à 20h00, du 15 septembre au 17 novembre 2010 au coût de 65\$ pour la session complète ou 10\$ par soir. Les objectifs du cours sont : l'amélioration des capacités cardio-vasculaires et musculaires, perte de poids, meilleure condition physique générale. Une consultation nutritionnelle sera aussi offerte à peu de frais. Ce cours sera ouvert s'il y a au moins 10 inscriptions. Pour information et inscription : Geneviève Marcoux au 450.263.4796.

Exposition d'aquarelles

Une exposition de Diana Dyer sera présentée à la Galerie Paige Knight du Musée Missisquoi au 2, rue River à Stanbridge East, du 9 septembre au 10 octobre 2010.

■■■■■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ■■■■■

Contribution au parc-école Notre-Dame-de-Lourdes

Un montant de 7 400 \$ a été octroyé à titre de contribution de la municipalité pour l'embellissement de la cour d'école. L'installation de jeux est terminée depuis le début juin. Un investissement qui profite à tous nos jeunes.

Internet haute vitesse

Suite à la dernière réunion de la MRC du 17 août dernier, la compagnie **Xittel** a été retenue par le Conseil des maires afin de procéder à la mise en place de la haute vitesse dans tout le comté de Brome-Missisquoi. C'est cette entreprise qui sera recommandée par la MRC afin de la rendre éligible à la subvention du gouvernement provincial. Notons que **Xittel** avait également été choisie par le Conseil de Saint-Armand. Cela augure bien dans le processus déjà amorcé.

Notre site Internet



Le site internet de la municipalité s'améliore. Malgré la structure toujours en construction le Comité des communications fait tous les efforts pour le mettre à jour en collaboration avec notre webmestre. Les sections sans contenu vont s'enrichir au fil des semaines. Visiter notre site régulièrement et n'hésitez pas à vous inscrire et nous faire vos commentaires. Ça bouge à Saint-Armand...

■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

15 septembre

Début des cours de cardio-musculation à 18h45 au Centre communautaire.

21 septembre

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

4 octobre

Assemblée publique du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

11 octobre

Fête de l'Action de grâce, bureau municipal fermé.

13 octobre

Assemblée de la « **Commission mixte internationale** » pour le lac Champlain. Centre communautaire, 19h00. Le public peu y assister.

16 octobre

Spectacle de chorales : « **Le chant des frontières** », à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 19h30.

19 octobre

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

1^{er} novembre

Assemblée publique du Conseil au Centre communautaire, 19h30.

26, 27 & 28 Novembre

« **Salon des métiers d'art de Saint-Armand** », dès le vendredi à 19h00 au Centre communautaire. Entrée gratuite.

Pour inscrire votre activité communautaire dans ce calendrier, faites parvenir les informations à : [**starmand@bellnet.ca**](mailto:starmand@bellnet.ca).

NOTE : Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message au maire. Réal Pelletier se fera un plaisir de répondre à votre message dans les plus brefs délais : [**starmand@bellnet.ca**](mailto:starmand@bellnet.ca) par courriel, **450.248.2344** par téléphone.